



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT COLMAR, CME68 9 PL J DE LATTRE DE TASSIGNY 68000 COLMAR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M CEDRIC KEIFLIN, représentant de la société CEIKAY S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe SASU EN COURS DE FORMATION 24 RUE ROBERT SCHUMAN 68040 INGERSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
KEIFLIN CEDRIC	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Enseignant
9 place de Lattre de Tassigny
68000 COLMAR
Tél. 03 89 20 45 60 (appel local non surtaxé)

Thierry SCHUSTER
Directeur